

On colonet eimbéta

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 37

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOUVENIR

J'étais en séjour chez ma cousine Odile à Paris. Française, elle y avait vécu le siège de soixante-dix.

— Oui, petite, me fit-elle un jour, c'est aujourd'hui notre trente-neuvième anniversaire de mariage à cousin et à moi. Mon roman a été un roman de guerre, ma vie, elle tient là-dedans, vois tu.

Elle ouvrit une cassette ancienne capitonnée de satin clair. J'y vis une fleur séchée dont la teinte avait tourné au jaune brun.

— Surtout, ne la touche pas, reprit-elle, elle tomberait en poussière. C'est un coquelicot, souvenir de mon idylle et de mon amour. Ce chapitre intéresse en général la jeunesse, je vais te le conter.

Cousine Odile se cala dans son fauteuil de vieux reps, se recueillit longuement comme si je n'avais pas été là à attendre, impatiente, l'histoire promise. Elle referma le coffret d'un geste machinal; ses pupilles agrandies paraissaient voir des choses lointaines.

— La mi-septembre tiédissait, commença-t-elle. Les Prussiens frôlaient Paris : on en trouvait à Créteil, à Bonneuil, à Voisy. Chacun voulait vaincre pour sa patrie car, si dans la vie on nous apprend à aimer nos frères, dans les guerres, petite, il faut haïr des hommes...

Parmi les nôtres, il y en avait de tous les âges qui s'étaient enrôlés, des volontaires, des jeunes, oh ! des tout jeunes qui avaient quitté le foyer et les douceurs des mères.

Mon frère René, avec ses dix-sept ans, en avait fait autant. Tout l'appelait sous le drapeau : le sentiment du devoir, la fièvre du patriote, un rêve de gamin, peut-être, et l'odeur de la poudre...

Moi, j'avais vingt ans; je suis allée comme infirmière. Je ne te parlerai pas de tous les braves, de tous les héros ignorés que nous avons vus et pensés, ni des regards des moribonds se levant, navrants, sur nous... Ce sont là des souvenirs d'ombre; ils font mal !

... Un matin où l'aube était venue indécise et comme à regret, la lutte était sérieuse du côté de Clamart. L'air mêlé de fumée vous prenait à la gorge, on avait aux lèvres un goût de sang. On ramassait des soldats tombés, on réclamait des brancards...

Je demandais des nouvelles de mon frère à des camarades. Personne n'en savait rien : dans les mêlées, le voisin compte peu, c'est forcé... Alors, quand le champ où l'on s'était battu a été calme, j'ai erré au milieu des blessés et des morts. Je cherchais René.

Enfin, je l'ai découvert parmi des herbes et des coquelicots foulés; il avait la face tournée vers le sol.

Un docteur allait là, tout près, je l'ai appelé. Il est venu, a desserré les lèvres pâlies du « petit », y a glissé quelques gouttes d'un cordial, a mis à nu sa plaie et l'a bandée sommairement; le sang de l'enfant coulait, coulait, mouillant l'herbe, souillant un coquelicot se trouvant là tout proche et largement épanoui.

— C'est mauvais, mauvais, me dit le médecin. Encore un brave celui-là ! J'enverrai du monde ou je reviendrai. Il faut que je m'occupe des autres qui attendent, eux aussi !

Du doigt, il me montrait les misères étalées autour de nous. Il s'éloigna, et moi, je savais, je sentais que tout était fini...

Un instant après, René batait des paupières, je crois qu'il me sourit... Il mourut là, sans gémir.

Le docteur repassa. Je le reconnus à peine, je ne pleurais pas, je tenais sur mes genoux la tête inanimée du « petit ».

Quand ils me l'ont pris pour l'emmener loin, je suis sortie de ma torpeur. J'ai cueilli le coquelicot mouillé de son sang, je l'ai glissé dans mon corsage et me suis, paraît-il, évanouie.

Le docteur m'a prodigué ses soins et, il me l'a dit souvent depuis, dans la douleur, tout près de la mort, l'amour s'est levé en son cœur.

Quand je suis revenue à moi, j'étais étendue sur un matelas à l'infirmerie. Un soucieux visage de médecin qui était aussi un tendre visage d'homme se penchait sur moi guettant mon réveil.

Oui, petite, c'est cet amour-là si tragiquement né qui a illuminé nos deux vies !

...Et, il y a trente-neuf ans aujourd'hui ! Comprends-tu que nous la conservions, la fleur fanée et que nous l'ouvrions religieusement, notre coffret — car nous l'ouvrons parfois encore, le soir quand nos âmes se souviennent dans le silence. . .

Cousine Odile se tut et ferma lentement ses yeux clairs où roulaient quelques larmes.

ANNETTE SCHULER.

C'est pour rien. — Un brave homme, parcourant la Suisse, voit, dans la vitrine d'un magasin d'articles de voyage de Lausanne, un magnifique sac, en peau de crocodile, auquel est attaché une étiquette indiquant le prix : fr. 90.

Séduit, le voyageur entre dans le magasin et demande à voir le sac de plus près.

— Ce sac me va, fait-il; je le prends.

Et, ce disant, il serre dans le nouveau les effets qu'il sort d'un vieux sac qu'il avait à la main et tout à fait hors d'usage.

Au moment de payer, il donne une pièce d'un franc et attend.

La demoiselle de magasin le regarde, ahurie, ne sachant s'il s'agit d'une mauvaise plaisanterie ou si ce client est un fou.

Ce dernier n'est pas moins surpris de l'ahurissement de la demoiselle et se demande ce qu'elle lui veut à le regarder ainsi.

— Je vous ai donné un franc, mademoiselle; vous avez donc à me rendre deux sous !

90 centimes ! un sac en peau de crocodile ! Quelle santé !

(Authentique.)

ON COLONET EIMBÉTA

Ti lè iàdzo que noutrè sordat fant on camp, lài a dâi monsu Tutche, ào bin Français, Capiano, Autrichien, et dâi z'autro, que vignant po vère cein que no fein per tsi no. Ti lè coup, ie repartant tsi leu to benaise de cein que l'ant vu et ie diant à lau râi et à lau z'eim-pereu : « Tot parâi, cliiau Suisse ! quinte dzein ! Po dâi crâno guerrier, l'è dâi to crâno. Faut vère cliiau sordat ! Et lau pêtaïru : quinte débordenâie. Cliiau ziquie dau Dzorât, de Palindzo, de Cossalle, fant oncora bin pllie fet que lè z'autro ! Melebaugro ! Farai pas bon einmandzi onna nièze avoué leu. »

Cliiau z'officiers étrangers», quand vignant, on coûdhie lè bin soigné. On lè fâ dremi dein lè tsati et on lau baillè lè pe bon bocon.

Sti an, lè Tutche no z'ant einvouyi po suivre cliiau manoeuvre, quemet diant, on certain colonet que l'avâi on nom à fère pouâre et que mè rappelo pas. Et, po que sâi bin réduit, l'ant de dinse à n'on certain Monsu Crénom (l'étâi on sobriquet) :

— Tè que tî retso et que t'a onna balla carâte, tè faut aberdzi lo colonet Tutche. Pâo pas ftre mî que dein ton ottô.

Dinse fut fè. Monsu Crénom l'a coumeincî pè fère récourâ on grand pâilo que l'avâi, l'a fè betâ dâi panosse on bocon pertot que lo colonet sâi ào dâo po martsî. Quemet on lâi avâi de que lè Tutche l'étant dâi musicien d'attaque, l'avâi betâ dâi boîle à musique dein ti lè carro dau tsati : dein l'allâie, désô son lhi, su sa trâblia, mimamente tant que ào Mimerô 100 (lo W. C., so diant lè z'architecte; lo Bureau dâi grimace, so desâi mon onclio). Lè, l'avâi dan met cliia

boîta à musiqua que sè mettâi à djuvi à l'avî qu'on sè setâve et que botsive quand on sè relèvâve. Djuvessâi onna certain tsanson qu'on oût dein lè z'Allemagne et qu'on lâi dit : « l'Hymne à l'Empereur ». Tot cein étâi bin biau quemet vo pouâde vère.

Noutron colonet Tutche arreve dan, iô fut bin conteint de vère quemet l'avant soigné.

Dou dzo aprî, Monsu Crénom lo vâi eintrâ dein lo pâilo, tot cassâ, tot fliappi et tot moin-dro :

— Eh ! qu'âi-vo ? que lâi dit dinse.

— Lâi a, que repond lo colonet, que pu pas mè restâ tsi vo.

— Ma, ma ! et porquie ? Mè que i'è coûdhî fère po lo mî.

— Eh bin ! vu vo dere. Lâi a que ti lè coup que vè à voutron Bureau dâi grimace et que mè sîto, voutra musiqua s'eimbrève à djuvi « l'Hymne à l'Empereur ». D'aprî noutrè lois, stî, « l'Hymne » dusse s'accula drâ, dein la position de Garde-à-vous. Mè lâivo dan, tant qu'à que l'ausse botsî ein tegneint mon pantet. Quand vu mè rassetâ, cliia sacré musiqua recoumeince et faut mè relèvâ. Pu dan jamé mè setâ lè. Quemet voliâi-vo que fasso ? MARC A LOUIS.

GROGNUZ AVAIT RAISON

EH ! eh ! dans la cave de Favey, lors des présentations, au Kursaal, du *Mariage de l'Assesseur*, lorsque Grognuz, parlant des vignes du Dézaley, s'écriait, dans sa bonhomie vaudoise, que pour que les vignes donnent de bon vin, il faut qu'elles soient au bord du lac. « parce que quand le soleil claire, le lac fait la « rate » et que ça double la chaleur ! » il ne croyait certes pas si bien dire.

Il avait pour lui la science, témoin les expériences faites il y a bien des années déjà par le célèbre physicien Louis Dufour.

Le lac est un miroir dont les rives inclinées réfléchissent non seulement la lumière, mais la chaleur solaire. A midi lorsque tout détourne les yeux sous l'éclat du soleil et que, comme dit E. Rambert, l'aigle sent faiblir sa prunelle,

Seul, le joyeux Léman dont l'azur étincelle
Ne perd pas un rayon de l'astre glorieux.

En 1863, M. Louis Dufour étudia l'influence du lac comme réflecteur de la chaleur sur la végétation et particulièrement sur les vignes qui l'entourent. Il employait pour cela trois boules creuses en laiton noirci à l'extérieur dans lesquelles on pouvait placer un thermomètre. Elles étaient fixées sur des piquets dans des conditions différentes, et au moyen d'écrans on pouvait déterminer la quantité de chaleur réfléchie seulement par le lac. Cette quantité de chaleur réfléchie varie entre 14 et 68 % de la chaleur totale émise par le soleil. Elle est d'autant plus considérable que les rayons du soleil atteignent plus obliquement la surface de l'eau et dans des cas favorables, son effet est le même que si la durée du couchant se trouvait prolongée de 3/4 d'heure.

Les flancs du Dézaley sont particulièrement bien placés pour jouir de cette augmentation de chaleur, aussi le crû qui y prospère est-il plus riche en sucre et partant en alcool que celui des parquets voisins. C'est encore cette même chaleur réfléchie qui explique la luxuriante végétation des pentes qui dominent Chillon.

Les expériences de M. Louis Dufour ont été, dès lors, répétées en divers lieux, notamment en Norvège; les résultats obtenus ont confirmé ceux du savant physicien suisse.

Pile ou face.

Nous avons reçu trois réponses encore à la question que nous avons posée il y a quinze jours, à savoir, si, à l'église, au théâtre, au concert, etc., un monsieur qui, entre deux bancs rapprochés, se voit obligé, pour gagner sa place